

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01231

Numéro SIREN : 521 515 262

Nom ou dénomination : 1 BLOW

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2022 sous le numéro de dépôt 15829

1 BLOW

25 CHEMIN DE GEROCOURT
ZA DES 4 VENTS

95650 BOISSY L'AILLERIE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

11 JUIN 2022

15829


pour Copie Conforme

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	43 644,00	27 844,64	15 799,36	0,17		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	458 855,09	269 954,90	188 900,19	2,01	33 493,24	0,35
Autres immobilisations corporelles	593 894,46	286 637,03	307 257,43	3,27	353 114,26	3,66
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 096 393,55	584 436,57	511 956,98	5,44	386 607,50	4,01
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	300 900,00		300 900,00	3,20	129 500,00	1,34
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 014 297,71		1 014 297,71	10,79	1 663 302,20	17,24
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					108,90	0,00
. Personnel	2 000,00		2 000,00	0,02		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					191 722,00	1,99
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	195 999,09		195 999,09	2,08	212 835,26	2,21
. Autres					968,00	0,01
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	130 000,00		130 000,00	1,38	155 800,00	1,61
Instrument financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	7 188 301,70		7 188 301,70	76,44	6 834 469,16	70,84
Charges constatées d'avance	59 967,94		59 967,94	0,64	72 723,00	0,75
TOTAL (II)	8 891 466,44		8 891 466,44	94,56	9 261 428,52	95,99
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	9 987 859,99	584 436,57	9 403 423,42	100,00	9 648 036,02	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000,00)	10 000,00	0,11	10 000,00	0,10
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 000,00	0,01	1 000,00	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	4 086 329,27	43,46	3 428 204,15	35,53
Résultat de l'exercice	1 063 840,87	11,31	689 526,12	7,15
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	5 161 170,14	54,89	4 128 730,27	42,79
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	1 339,62	0,01	2 259,89	0,02
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	300,26	0,00	1 239,09	0,01
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 544 302,74	27,06	2 982 903,94	30,92
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	70 130,87	0,75	65 518,52	0,68
. Organismes sociaux	75 510,92	0,80	55 594,57	0,58
. Etat, impôts sur les bénéfices	40 062,00	0,43		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			38 694,00	0,40
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 858,75	0,08	11 121,34	0,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	265 078,12	2,82	665 124,40	6,89
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	1 237 670,00	13,16	1 696 850,00	17,59
TOTAL(IV)	4 242 253,28	45,11	5 519 305,75	57,21
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	9 403 423,42	100,00	9 648 036,02	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	1 682 250,51	6 060 428,48	7 742 678,99	99,81	8 680 481,40	99,41	-937 803	-10,79	
Production vendue biens									
Production vendue services		14 556,89	14 556,89	0,19	51 723,99	0,59	-37 167	-71,85	
Chiffres d'Affaires Nets	1 682 250,51	6 074 985,37	7 757 235,88	100,00	8 732 205,39	100,00	-974 970	-11,16	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			8 000,00	0,10			8 000	N/S	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					48 081,08	0,55	-48 081	-100,00	
Autres produits			399 394,68	5,15	8 053,81	0,09	391 341	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			8 164 630,56	105,25	8 788 340,28	100,64	-623 710	-7,09	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 825 584,10	49,32	4 337 701,97	49,67	-512 117	-11,80	
Variation de stock (marchandises)			-171 400,00	-2,20	-24 500,00	-0,27	-146 900	-599,58	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88,64	0,00	138,00	0,00	-50	-36,22	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			2 124 580,27	27,39	2 305 056,08	26,40	-180 476	-7,82	
Impôts, taxes et versements assimilés			25 115,59	0,32	33 728,78	0,39	-8 613	-25,53	
Salaires et traitements			635 995,69	8,20	593 445,28	6,80	42 550	7,17	
Charges sociales			239 556,48	3,09	214 428,29	2,46	25 128	11,72	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			90 925,85	1,17	127 345,47	1,46	-36 420	-28,59	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			69 615,07	0,90	404 746,98	4,64	-335 131	-82,79	
Total des charges d'exploitation (II)			6 840 061,69	88,18	7 992 090,85	91,52	-1 152 029	-14,40	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 324 568,87	17,08	796 249,43	9,12	528 319	66,35	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			260,00	0,00	422,58	0,00	-162	-38,38	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			260,00	0,00	422,58	0,00	-162	-38,38	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			260,00	0,00	422,58	0,00	-162	-38,38	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 324 828,87	17,08	796 672,01	9,12	528 156	66,30	

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			37 226,67	0,43	-37 226	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			37 226,67	0,43	-37 226	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			553,56	0,01	-553	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			553,56	0,01	-553	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			36 673,11	0,42	-36 673	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	260 988,00	3,36	143 819,00	1,65	117 169	81,47
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 164 890,56	105,26	8 825 989,53	101,07	-661 099	-7,48
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 101 049,69	91,54	8 136 463,41	93,18	-1 035 414	-12,72
RÉSULTAT NET	1 063 840,87	13,71	689 526,12	7,90	374 314	54,29
			<i>Bénéfice</i>			
			<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes comptable au 31/12/2021

SAS 1 BLOW

**25 Chemin de Gerocourt
ZA des 4 vents
95650 BOISSY L'AILLERIE**

POUR COPIE CONFORME

ILEC

ILEC
ILE DE FRANCE - EXPERTISE COMPTABLE
Immeuble SOMAG - 19, rue Ampère - 95300 PONTOISE
Tél. : 01 30 31 17 58 - Fax : 01 30 73 80 36
S.A. au capital de 38.200 €
R.C.S. Pontois 3 327 478 079 - SIRET 327 478 079 00012
NAF 6920Z - TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE FR 13 327 478 079
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'Ordre des Conseils Régionaux Paris/Île-de-France

ILE DE France EXPERTISE COMPTABLE

**IMMEUBLE SOMAG
RUE AMPÈRE
95300 PONTOISE**

Tél : 01.30.31.17.58.

E-mail : marc-tenaillon@ilec-texas.com

SAS 1 BLOW

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SOMMAIRE

	Page
Préambule & Règles et méthodes comptables	1 & 2
Note sur le Bilan Actif	3 & 4
Note sur le Bilan Passif	5
Note sur le Compte de résultat	6
Autres informations	7
Détail des Postes concernés par le chevauchement d'exercice	8

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9 403 423,42 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 063 840,87 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/05/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provision pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.0.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité**

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité mais cela a causé des problèmes d'approvisionnement des matières premières et une hausse des prix. La crise Ukrainienne a des impacts sur l'approvisionnement des matières premières sur l'exercice 2022 mais la société ne peut pas en chiffrer les conséquences.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 096 394

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	27 830	15 814		43 644
Immobilisations corporelles	852 288	200 461		1 052 750
Immobilisations financières				
TOTAL	880 118	216 275		1 096 394

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 584 437

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	27 830	15		27 845
Immobilisations corporelles	465 681	90 911		556 592
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	493 511	90 926		584 437

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels, licence	43 644	27 845	15 799	de 1 à 3 ans
Materiel industriel	441 302	259 775	181 527	de 3 à 5 ans
Materiel industriel	17 553	10 180	7 373	de 3 à 10 ans
Inst.agenc.divers	434 158	187 392	246 766	10 ans
Materiel de transpor	62 918	33 053	29 866	de 1 à 5 ans
Mat.bureau &informat	71 417	46 572	24 845	3 ans
Mobilier	25 401	19 621	5 780	3 ans
TOTAL	1 096 394	584 437	511 957	

3.2 - Etat des créances = 1 272 265

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 272 265	1 272 265	
TOTAL	1 272 265	1 272 265	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Charges constatées d'avance = 59 968

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	20,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	20,00	10 000

4.2 - Etat des dettes = 4 242 253

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 340	1 340		
Dettes financières diverses	300	300		
Fournisseurs	2 544 303	2 544 303		
Dettes fiscales & sociales	193 563	193 563		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	265 078	265 078		
Produits constatés d'avance	1 237 670	1 237 670		
TOTAL	4 242 253	4 242 253		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 414 190

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	1 340
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	47 544
Dettes fiscales & sociales	101 829
Autres dettes	263 478
TOTAL	414 190

4.4 - Produits constatés d'avance = 1 237 670

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 7 757 236

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	7 742 679	99,81 %
Produits des activités annexes	14 557	0,19 %
TOTAL	7 757 236	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 250
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	7 250

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	6	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	14	0

6.4 - Engagements donnés = 25 800

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	25 800
TOTAL	25 800

6.5 - Autres informations complémentaires

L'indemnité de départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans est estimée à 52283.99 Euros à la clôture de cet exercice. La méthode pour calculer cet engagement tient compte de l'ancienneté des salariés à l'âge de 65 ans, de leur salaire estimé à cette date, de l'indemnité de départ en retraite à laquelle ils pourraient prétendre selon la convention collective "Métallurgie" ainsi que de la table de mortalité.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 59 968

Charges constatées d'avance	Montant
Chges constatées d'avance(486000000)	59 968
TOTAL	59 968

8.2 - Charges à payer = 414 190

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	1 340
Banques interets courus(518600000)	1 340
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	47 544
Fournis.fact.non par(408100000)	47 544
Dettes fiscales et sociales :	101 829
Conges a payer(428200000)	40 522
Autres charges a payer(428600000)	29 509
Chges s/conges a payer(438200000)	17 640
Autres charges a payer(438600000)	10 868
Etat charges a payer(448600000)	3 290
Autres dettes :	263 478
Divers charges a payer(468600000)	246 278
Clients rrr a etablir(419800000)	17 200
TOTAL	414 190

8.3 - Produits constatés d'avance = 1 237 670

Produits constatés d'avance	Montant
Prod. constatées d'avance(487000000)	1 237 670
TOTAL	1 237 670

EFICO

STAT
pour Copie Conforme

S.A.S. 1 BLOW

*23, chemin de Gérocourt
Z.A. des 4 Vents
95650 Boissy l'Aillerie*

*S.A.S. AU CAPITAL DE 10 000 €
R.C.S. : PONTOISE 521 515 262*

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

EFICO - Siège : 66, rue Henri Vasseur - 95100 ARGENTEUIL

S.A.S. d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 1 426 000 € - R.C.S. Pontoise 531 454 254
Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France et la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre
N° d'identification intracommunautaire FR 61531454254
Tél. : +33 (0)1 30 72 52 00 - Fax : +33 (0)1 30 72 52 59

S.A.S. 1 BLOW
23, chemin de Gérocourt
Z.A. des 4 Vents
95650 Boissy l'Aillerie

S.A.S. au capital de 10 000 €
R.C.S. : Pontoise 521 515 262

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société 1 Blow,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **S.A.S. 1 BLOW** relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2021** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Disponibilités :

Au 31 décembre 2021, les disponibilités sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 7 188 milliers d'euros soit 76 % du total de l'actif.

Notre appréciation de cette évaluation s'est fondée sur les modalités de comptabilisation et de justification des comptes à la clôture de l'exercice.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Corroborer au moyen des circularisations bancaires, les soldes des comptes à la clôture de l'exercice, les engagements et les garanties données et reçues ;
- Vérifier la cohérence des rapprochements bancaires ;

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

Au 31 décembre 2021, les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 2 544 milliers d'euros soit 27 % du total du passif.

Notre appréciation de cette évaluation s'est fondée sur les modalités de comptabilisation et de suivi de ces dettes par la société.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- effectuer des demandes de confirmation de soldes auprès de certains fournisseurs de la société, sélectionnés par prélèvements intuitifs, à analyser les réponses en rapprochant le solde transmis du solde des comptes auxiliaires de la société et à mettre en place une procédure alternative, à défaut de réponse ou en cas de réponse insatisfaisante, consistant à réaliser les travaux ci-après ;

- analyser l'ancienneté des dettes fournisseurs et le grand livre auxiliaire de l'exercice suivant afin d'isoler les dettes anciennes et non apurées sur l'exercice suivant ;
- identifier, le cas échéant, les litiges avec les fournisseurs et corroborer les faits avec la direction ;
- vérifier les modalités de césure des exercices en rapprochant les factures d'achats des bons de livraison et bons du transporteur, pour la fin de l'exercice en cours et le début de l'exercice suivant, et en contrôlant la présence de ces factures en factures à recevoir ou charges constatées d'avance le cas échéant.

Créances clients et comptes rattachés :

Au 31 décembre 2021, les créances clients et comptes rattachés sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 1 014 milliers d'euros soit 11 % du total de l'actif.

Comme indiqué au paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée en cas de risque d'irrécouvrabilité.

Notre appréciation de cette évaluation s'est fondée sur les modalités de comptabilisation, de suivi et de provision pour dépréciation de ces créances par la société.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- effectuer des demandes de confirmation de soldes auprès de certains clients de la société, sélectionnés par prélèvements intuitifs, à analyser les réponses en rapprochant le solde transmis du solde des comptes auxiliaires de la société et à mettre en place une procédure alternative, à défaut de réponse ou en cas de réponse insatisfaisante, consistant en les travaux ci-après ;
- analyser l'antériorité des créances clients ainsi que le grand livre auxiliaire de l'exercice suivant afin d'isoler les créances clients anciennes et non apurées sur l'exercice suivant ;
- suivre les créances douteuses et provisions afférentes et les rapprocher des créances anciennes précédemment identifiées ;

- contrôler la cohérence des informations fournies dans le tableau des échéances de paiement du rapport de gestion avec les données issues de la comptabilité ;
- vérifier les modalités de césure des exercices en rapprochant les factures de ventes des bons de livraison, pour la fin de l'exercice en cours et le début de l'exercice suivant, et en contrôlant la présence de ces factures en factures à établir ou produits constatés d'avance le cas échéant.
- Rapprocher les factures émises entre le logiciel de facturation et le logiciel de comptabilité.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Argenteuil, le 3 juin 2022

EFICO
Commissaire aux Comptes


Michel STALLIVIERI
Associé

1 BLOW
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 25 chemin de Gérocourt
ZA des 4 vents
95650 BOISSY L'AILLERIE
521 515 262 RCS Pontoise

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 063 840,87 euros de la manière suivante :

Origine

Origine

- Report à nouveau antérieur : 4 086 329,27 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 063 840,87 euros.

Affectation

- A titre de dividende 78 000 euros.
- au Report à nouveau, pour un montant de 985 840,87 euros ce qui porte le report à nouveau à 5 072 170,14 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 156 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2022.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement. L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2020	31 401		
31/12/2019	16 670		
31/12/2018	20 835		

Pour copie certifiée conforme

Le Président

